
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Séance de bienvenue à ICANN81 des dirigeants de l’At-Large
Samedi 9 novembre 2024 – 10h30 à 12h00 TRT

GISELLA GRUBER : Veuillez prendre place. La séance va commencer et nous aurons le temps de réseauter durant la pause du déjeuner. Merci.

JONATHAN ZUCK : Gisella, si vous dites aux personnes de prendre place, vous devez vous aussi prendre place.

YESIM SAGLAM : Cette séance va commencer. Veuillez lancer l'enregistrement, s'il vous plaît. Bonjour et bienvenue à cette réunion de leadership de l'ICANN. Bienvenue à l'ICANN81. Je m'appelle Yesim. Je suis là. Je vais gérer cette séance pour les personnes qui sont à distance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et va être gérée par les règles de comportement de l'ICANN et aussi va suivre les politiques communautaires de l'ICANN. Durant cette séance, les questions et les commentaires seront lus à haute voix s'ils sont soumis sur Zoom dans la boîte Q&A, Questions-réponses. Il y a de l'interprétation aujourd'hui en anglais, en espagnol et en français.

Si vous voulez prendre la parole durant cette séance, veuillez lever la main sur Zoom. Lorsque l'on vous donnera la parole pour les personnes

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

à distance, ils pourront ouvrir leur micro sur Zoom. Pour les personnes en présentiel, nous allons utiliser un micro physique pour parler. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement et veuillez donner la langue dans laquelle vous allez parler si vous ne parlez pas l'anglais. Veuillez parler clairement à un rythme raisonnable. Maintenant, je vais passer la parole à M. Zuck, le président de l'ALAC.

JONATHAN ZUCK :

Merci Yesim, merci à vous tous. Bienvenue à l'ICANN81 à Istanbul. Nous sommes heureux de vous avoir ici, autour de nous, pour cette réunion de l'Assemblée générale. Nous avons vraiment un grand groupe de volontaires présents au même endroit. C'est une réunion de transition, car nous avons des sortants et des entrants. Donc, nous avons beaucoup de personnes qui participent aujourd'hui plus que d'habitude. C'est un moment très excitant et nous sommes ravis que tout le monde soit rassemblé au même endroit pour une fois. Donc, nous vous remercions d'être ici.

Il y a beaucoup de travail en cours en ce moment, car nous commençons le programme de soutien aux candidats. Nous faisons de l'assistance pour cette nouvelle série de gTLD. Donc, toutes les parties prenantes sont très engagées. Nous travaillons avec la GSE pour essayer d'évangéliser un peu ce programme à travers le monde pour identifier des candidats à ce soutien potentiel. Donc il y a beaucoup de travail qui est fait par l'IRT. Il y a des travaux qui sont finalisés pour cette série alors qu'elle va arriver.

Nous avons aussi vu des élections aux États-Unis un peu folles. Beaucoup des personnes que j'ai rencontrées ici durant cette réunion de l'ICANN pensent à cela, n'est-ce pas? Donc, nous allons peut-être trouver un peu de temps pour en parler, pour que cela ne nous distraie pas le reste du temps. Donc les conversations dans les couloirs, bien sûr, sont basées sur ces élections américaines. Donc cela pourrait peut-être être un sujet de conversation dans les jours à venir, mais nous allons outrepasser cela.

Nous avons beaucoup de choses à faire durant cette réunion. Beaucoup de travail est en cours. Nous sommes des participants actifs à la plénière de l'ICANN. Nous avons un rôle de leadership pour cette plénière. Nous avons aussi des séances indépendantes avec le reste de la communauté. Il y aura parfois des conflits d'horaire, mais ces séances vont être intéressantes.

Donc nous avons un agenda assez chargé cette fois-ci. Le personnel m'a informé qu'il y a 22 réunions de l'At-Large durant cet ICANN81 – 22. Donc, nous allons beaucoup travailler et nous sommes en pleine transition. Donc, nous remercions tous les sortant de leur service, bien sûr. Je vais passer la parole à Léon puisque Léon est avec nous.

Il nous faut mentionner que la communauté At-Large est devenu un vrai foyer pour les nouveaux venus, que ce soit les boursiers ou les NextGen. Lorsque vous examinez tous ces programmes, vous voyez que la communauté la plus chaleureuse, celle qui incorpore le plus ces nouveaux venus venant de ces programmes, c'est l'At-Large. Aucune

autre communauté ne se compare à l'At-Large dans ce sens. Il y a beaucoup de personnes qui sont maintenant dans les groupes de l'ALAC. Nous avons ici d'ailleurs un ancien boursier qui représente le conseil d'administration. Quand on est un boursier, on est toujours un boursier, on reste un boursier.

Tout le monde ne connaît peut-être pas Gilbert & Sullivan. Au début, c'est ce qu'il chantait. Quand on est boursier, on est toujours un boursier. Donc ces programmes ont été très avantageux pour notre communauté. D'ailleurs, pour nous, nous avons pu intégrer ces personnes pour leur donner un point d'entrée dans l'ICANN, au sein de l'ICANN. Je dis cela dans le contexte parce qu'encore une fois, toujours un boursier, toujours un bon boursier. Et Léon va nous parler de cette réunion, à savoir ce qui va se faire durant cette réunion, ce qui va se passer.

LEON FELIPE SANCHEZ :

Merci Jonathan. Oui, on est toujours un fellow, donc un boursier. Moi, je suis encore un boursier. Je continuerai à l'être. Donc si vous le voulez bien, je vais parler en espagnol. Nous avons de l'interprétation dans la salle, vous pouvez prendre vos casques. Donc si vous voulez bien, je vais passer à l'espagnol.

Alors comme d'habitude, comme toujours, je suis ravi de revenir chez moi. Je suis ravi de revenir à l'At-Large, à l'ALAC, avec mes compagnons, mes collègues et donc être de retour en Asie en présentiel. Nous sommes en fait au côté européen à Istanbul, bien sûr, mais toujours

nous sommes, nous pouvons penser que nous sommes en Asie. Donc c'est toujours bon d'être ici, dans cette région.

Alors, il y a des sujets qui nous importent, surtout durant cette réunion. Alors que le travail a déjà commencé, le Groupe de travail sur la révision holistique a déjà commencé son travail. Mais maintenant que nous sommes ici en présentiel, nous allons pouvoir travailler ensemble. Et sans doute, je pense qu'il faut suivre ce travail de près. C'est un travail fondamental et si cela se passe bien, cela pourrait avoir des conséquences importantes pour la communauté et pour l'organisation. Donc il faut suivre ça de près. Moi, j'ai été désigné de la part du conseil d'administration pour travailler avec le groupe de travail sur cette révision du pilote holistique.

Donc, il y a une autre thématique qui me semble fondamentale, surtout pour notre communauté et pour l'utilisateur final. Nous voulons travailler sur la prochaine série de gTLD et du programme de soutien qui va être mis en œuvre. Je pense qu'il y a certaines questions sur lesquelles nous devons travailler, des points que nous devons éclaircir. Nous espérons que cette réunion va servir d'étincelle du moins pour commencer ce travail pour tous les acteurs dans notre écosystème, à travers toutes les régions, pour toutes ces régions qui n'ont pas une masse critique de registre. Et ici, il va nous falloir renforcer ces nouveaux registres dans ces zones qui, aujourd'hui, sont mal représentées.

Et bien sûr, il y a la question fondamentale pour notre communauté qui est le sujet des aides financières. Ce programme est en cours. Nous

sommes dans cette première étape. Nous avons pour objectif d'apprendre plus sur cette démarche ou ce processus et, bien sûr, d'ouvrir des consultations publiques pour pouvoir améliorer ce programme. Ce programme n'est pas encore tout à fait défini pour la prochaine série. C'est un programme qui va faire partie du processus d'amélioration continue. Il nous faut tirer profit de ce programme pour continuer avec ce processus de candidature. Et donc il nous faut pouvoir aider les candidats à résoudre les problèmes qu'il pourrait trouver lors du processus. Nous voulons aider plus de personnes, plus d'organisations afin qu'elles aient accès à ces fonds qui sont disponibles pour justement renforcer ce projet, pour qu'il soit utile pour la communauté et pour l'écosystème.

Comme vous le savez, le conseil d'administration tient toujours un atelier de trois jours avant la réunion publique. Aujourd'hui, nous en sommes au deuxième jour. Nous avons commencé hier et nous avons parlé des thématiques d'évaluation de risque. Nous avons aussi discuté des questions diverses liées à ces nouvelles séries et à cette nouvelle série de gTLD. Nous avons un ordre du jour très chargé. Vous pouvez d'ailleurs aller examiner ce que nous avons publié sur le site. Nous avons utilisé tous ces points pour développer cette réunion.

Nous allons aussi dire au revoir à trois collègues qui en terminent avec leur mandat au conseil d'administration. Ils partent : M. Jevtovic, M. Chung et, bien sûr, une autre personne. Et bien sûr, nous avons de nouveaux entrants au NomCom, comme il y a eu du travail pour désigner des nouveaux entrants pour le conseil d'administration :

M. Singhal et Mme Sapiro. L'IETF a aussi désigné son membre. Donc très bien. En attendant, nous allons voir comment cela se va se constituer, ce nouveau conseil d'administration. Nous allons suivre les changements par rapport aux régions géographiques et aux représentants des différents groupes. Nous espérons collaborer et continuer à améliorer le conseil d'administration et à renforcer cette union au sein du conseil d'administration et que ce soit l'égalité de critères et que nous puissions aussi avoir des conversations diverses et pour que tout le monde puisse obtenir un appui, donc un support du conseil d'administration.

Nous avons aussi des objectifs comme vous. Nous voulons écouter le nouveau PDG. Comme vous le savez, il va nous accompagner durant cette réunion, M. Lindqvist, qui a été désigné comme le prochain PDG de l'ICANN. Il ne commence pas avant le mois de décembre et donc nous avons le temps de l'accompagner durant cette réunion pour qu'il s'intègre avec le groupe et qu'il se mette au courant de tous les sujets qui sont sur la table. Et il va pouvoir commencer à réseauter avec les parties prenantes qui sont des éléments importants de sa communauté. Nous devons lui souhaiter la bienvenue, bien sûr, et nous allons bien sûr avoir une très bonne relation avec lui. Nous allons construire des ponts, des liens avec lui. Si tout va bien au conseil d'administration, tout ira bien pour la communauté bien sûr. Il va nous falloir le remercier de prendre la relève.

Bien sûr, si vous avez des questions, je suis là pour y répondre et si je n'ai pas de réponse, parfois j'ai plus de questions que de réponses. Mais

de toute façon, je suis ravi de répondre à vos questions, sinon je trouverais la réponse pour plus tard. Je vais donc me retirer. Je suis désolé, je n'avais que cinq minutes parce que nous en sommes à notre deuxième journée de notre atelier, mais je trouve toujours un moment pour rentrer chez moi à l'At-Large et pour pouvoir partager un moment avec vous. Merci beaucoup. Merci à vous de votre invitation.

JONATHAN ZUCK :

Y a-t-il une question pour Léon avant qu'il ne parte?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je vais m'exprimer en espagnol. Merci Leon. Vous avez parlé... Nous devrions parler du nouveau ombud. Nous allons aussi la rencontrer, cette nouvelle personne. Donc c'est ma première question. Hier, j'ai une autre question, car il y avait une réunion avec la NC, les parties non contractantes. Donc, allons-nous avoir une réunion avec ce groupe?

LEON SANCHEZ :

Merci Sébastien. Oui, nous avons effectivement une nouvelle personne ombud parce que c'est une femme. Et bien sûr, c'est le résultat d'un processus de sélection qui a été tenu par le conseil d'administration.

Gisella.

GISELLA GRUBER : Je suis désolée, je vous le jure. Le système va être remis en route au niveau de l'interprétation. Donc si vous voulez bien parler l'anglais. En attendant, nous allons remettre le système en route.

LEON SANCHEZ : Donc la nouvelle personne qui va prendre ce poste ombud a donc été nommé par le conseil d'administration et il a suivi un processus de sélection. Cette personne a été sélectionnée, car elle avait une très bonne expérience. Elle avait une expérience assez diverse, surtout dans l'arène internationale. Nous avons rencontré cette personne ce matin, une réunion brève mais très importante. Je pense qu'elle comprend très bien le rôle qu'elle va entreprendre. Donc l'important, c'est de construire une confiance avec cette personne et elle a besoin aussi de notre confiance pour pouvoir faire son travail adéquatement, pour pouvoir justement collaborer.

Elle nous a dit qu'elle voulait sentir cette confiance de la communauté. Donc elle sait très bien qu'elle n'a pas été seulement désignée en tant qu'ombud, mais qu'elle a été désignée pour établir une confiance avec la communauté. Elle sait tout cela très bien et elle a toute la volonté du monde pour le faire. Donc, il nous faut travailler avec elle et essayer de développer cette confiance.

Pour votre deuxième commentaire, Sébastien, lorsqu'il s'agit de la réunion que nous avons tenue hier avec les parties non contractantes. Patricio, mon collègue, a posé cette question pour ce qui est de la différence entre le NCUC et l'ALAC. Il a mentionné l'ALAC, pas l'At-Large.

Donc, je pense qu'on doit clarifier tout cela. Quand on parle de l'ALAC, on parle des 15 représentants qui sont ressortis de la communauté At-Large. Donc la communauté At-Large est bien plus importante que cela. Je comprends les points sensibles et donc l'importance qu'il y a dans la différence. J'ai communiqué avec Patricio pour expliquer une fois de plus et pour lui rappeler notre structure à l'At-Large et la différence avec ce que l'on appelle l'ALAC. Il a reconnu ce point et il était reconnaissant de ce point de clarification. Donc, je pense qu'il nous faut continuer à travailler sur cela afin de bien faire comprendre aux personnes ce que l'on veut dire par l'At-Large, qui est bien plus importante, qui a une taille beaucoup plus importante que l'ALAC.

Alors j'ai une analogie à ce sujet. Par exemple, ce qui va qui peut aider un petit peu à expliquer. Quand on parle de l'ALAC et seulement de l'ALAC, c'est la même chose que quand on dit le Conseil de la GNSO, on sait très bien que la GNSO englobe le Conseil de la GNSO. Voilà donc merci.

Bien compris. Merci Sébastien, J'expliquerai tout cela à mes collègues et je vais continuer à collaborer avec eux pour qu'ils puissent mieux comprendre d'où nous venons et qui nous sommes et comment nous sommes organisés. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Est-ce qu'il y a d'autres questions?

-
- AVRI DORIA : Oui, bonjour à vous. Je suis coprésidente du CPWG. Moi, j'ai une question rapide avec la nouvelle personne ombud. Donc, est-ce que le conseil d'administration a fait une révision de la charte pour l'ombud et déterminé que cela était donc convenable?
- LEON SANCHEZ : Oui, merci Avri. Je crois que le groupe responsable de la sélection de l'ombud a fait cela, mais je dois vérifier pour exactement vous donner ces informations. Donc, permettez-moi de revenir à cela parce que je n'ai pas fait partie de ce groupe et je crois néanmoins que ce travail a été effectué, de révision donc à la suite de la sélection de cette personne, de cette dame qui va être ombud. Je dois vérifier quand même. Je dois m'en assurer et m'assurer que cette révision a été effectuée et que cela est aligné par rapport à la charte.
- AVRI DORIA : Oui, je rebondis là-dessus. Je ne voulais pas dire est-ce qu'elle est appropriée, mais est-ce que la charte est appropriée par rapport à la fonction que vous voulez qu'elle effectue?
- LEON SANCHEZ : Ah, je n'ai pas de réponse pour cela. Une nouvelle fois, je reviendrai vers vous en tant que groupe pour vous indiquer si cette révision a été effectuée, si la charte convient en tant que telle ou si elle doit être révisée, cette charte, en raison des nouvelles problématiques que nous pouvons connaître.

JONATHAN ZUCK :

Donc en rapport à cela. Oui. J'ai rencontré cette personne. J'ai posé la question à Mme Field. Donc je lui ai parlé de l'autonomie, des questions d'autonomie. Et si Mme Field, qui est notre nouvelle ombud, sera en mesure de répondre à ces questions. Je crois qu'elle apprend toujours un petit peu quel sera ce poste. Et elle aura plus d'autonomie et de discrétion et de possibilité donc d'agir. Je n'ai pas posé de questions sur la charte en tant que telle, mais les barrières systémiques, je pense, seront limitées. C'est ce que semblait dire. Elle semble tout à fait satisfaite avec la liberté qu'elle aura d'effectuer son travail d'ombud, Mme Field.

JUDITH HELLERSTEIN :

Oui, Judith. Par rapport à la question d'Avri, je n'ai pas regardé la charte récemment, mais je crois qu'il y a toujours une question qui s'est posée, par le passé, sur l'interdépendance de la personne qui joue le rôle d'ombud. Parce que dans d'autres organisations, l'ombudsman est totalement indépendant de l'organisation. Mais à l'ICANN ici, de par le passé, l'ombudsman n'a pas été indépendant. Des problématiques personnelles ont été apportées à l'ombud et se sont diffusées dans toute l'organisation.

Et je ne sais pas si la charte doit être modifiée ou je ne sais pas si la commission du conseil d'administration devrait vraiment se pencher là-dessus, sur la liberté et l'indépendance de l'ombud. C'est une question de confiance qui se pose. C'est une question de charte. Là, on doit le voir différemment. Comment modifier donc la charte pour s'assurer qu'on ne revienne pas à la situation que nous avons

auparavant et qu'il y ait donc des diffusions d'informations dans l'organisation?

Donc, l'ombud a des responsabilités et il y a donc une tradition d'indépendance de ces ombuds qui doit être respecté.

LEON SANCHEZ :

Merci de ce commentaire. Oui, je suis d'accord. Une personne ombud doit être absolument indépendante et répond directement aux conseils d'administration et pas à l'organisation. C'est la tâche de cette personne. Rapport direct avec le conseil d'administration, point à la ligne. Les devoirs de l'ombud peuvent être de garantir aussi cette indépendance auprès du conseil d'administration. Et vous avez tout à fait raison dans ce que vous avez dit. Nous devons nous assurer de donner les outils à la personne ombud pour faire son travail.

JONATHAN ZUCK :

Elle était à Amnesty International avant. Donc il y a une structure très forte à Amnesty International. Je pense qu'elle est très expérimentée, cette madame Field, notre nouvelle ombud.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je voulais simplement rajouter qu'une partie de la réponse à votre question, c'est la mise en œuvre d'au moins une partie des recommandations de pistes de travail numéro 2. Et l'objectif de ces recommandations, c'est exactement cela. Donc, il faut lutter pour les recommandations de la piste de travail numéro 2.

JONATHAN ZUCK : Très bien. Merci beaucoup, Léon. Beaucoup de choses se passent durant cette réunion de l'ICANN. On a beaucoup de travail dans les séances plénières de l'ICANN. Joanna et Avri vont suivre cela de près. Nous avons également APRALO qui organise sa séance plénière. Amrita, je ne sais pas si vous voulez prendre une minute pour je ne sais pas... Je ne vous vois pas. Ah voilà, vous êtes là. Donc une minute pour parler des objectifs.

AMRITA CHOUDHURY : Merci beaucoup, Jonathan. Donc nous avons deux séances At-Large qui sont prévues pour l'ICANN81. Nous avons le plan stratégique de l'ICANN et les différentes perspectives que nous avons dessus. Nous avons également la possibilité de collaborer avec le GSE et nous avons beaucoup d'interactions à ce niveau, au niveau des groupes. Les groupes vont travailler ensemble pour définir des plans. Ça, ce sont les séances clés.

Nous avons également l'assemblée générale APRALO qui va se dérouler ici même.

JONATHAN ZUCK : Très bien. Donc, ce que nous avons également, c'est une série de développement. Étant donné que nous avons un nouvel ALAC qui arrive avec de nouveaux membres, nous devons relancer un petit peu l'ALAC. On a parlé un petit peu de l'engagement dans le développement des

politiques avec le Conseil de la GNSO par exemple. Nous avons également un travail au niveau de la communauté pour la lutte contre le harcèlement, pour les limites culturelles qui existent et les différences culturelles. Donc, on va avoir différentes séances. On va avoir toute une piste de travail à ce niveau pour le développement des nouveaux membres de l'ALAC.

Nous avons travaillé également dans le cadre des politiques et des opérations et de la gouvernance. Donc, il va y avoir une réunion du CPWG à ce sujet pour gérer ces thèmes avec Olivier et Avri. Également, nous avons des réunions conjointes pour parler de politique avec le conseil d'administration, le GAC et le SSAC. Le SSAC va attirer notre attention sur un point. Nous allons travailler avec eux à certaines séances concernant les utilisateurs finaux, l'utilisation malveillante du DNS notamment. On va travailler avec le GAC pour parler des nouvelles séries de gTLD. Je crois que nous avons eu un succès sur la résolution des conflits et des contentieux pour certaines chaînes notamment.

Donc différentes discussions se déroulent également au niveau des opérations, des finances, de la gouvernance. C'est une piste de travail aussi. C'est géré principalement par le groupe de travail OFB avec Claire et Marita, coprésidentes. Il va y avoir une réunion de ce groupe à Istanbul et vous allez donc pouvoir en apprendre plus sur ces réunions.

Et enfin, nous allons parler de sensibilisation et d'engagement. On va avoir une séance à ce sujet et nous allons lancer ces initiatives d'ici cette

réunion. Nous allons nous réunir avec les Fellows, avec NextGen. Nous allons donc nous organiser à ce niveau.

Donc je voudrais dire que peut-être qu'il va y avoir une réunion générale concernant les RALO, concernant l'assemblée générale, concernant AFRALO-AfriCANN et une réunion avec le Conseil administration qui va se passer beaucoup de choses à Istanbul et également dans d'autres communautés. Ça va être très actif comme réunion. J'aimerais donc d'ailleurs passer la parole à Avri Doria pour nous parler un petit peu des différentes séances que nous aurons ici et dans lesquelles nous aurons un engagement fort et nous effectuerons des comptes rendus également à la suite de ces réunions. Donc, je vais vous passer la parole, Avri.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup, Avri. Donc vous avez retiré des mots de ma bouche. Est-ce que l'on peut avoir la présentation? Nous avons une présentation, Andrew, s'il vous plaît. Nous allons la mettre à l'écran. Merci beaucoup. C'est un petit guide que nous avons ici. Je vais vous parler un petit peu donc de ce que fait le CPWG, ce que nous abordons au CPWG. Il y a donc beaucoup de processus de développement de politiques, beaucoup d'équipes de révision de la mise en œuvre à la suite de la politique. Il y a beaucoup de commentaires provenant d'At-Large.

Je suis assez nouvelle. En fait, je me remets au travail At-Large, mais j'ai travaillé en tant que membre d'une ALS depuis tant d'années, avant

même d'être à l'ICANN. Donc j'ai cette expérience. En tout cas, nous avons différentes problématiques et vous devez observer les points, les éléments de langage qui sont disponibles pour nous toutes et nous tous parce que c'est très utile. Cela parle donc de la thématique et ça nous donne quelques idées de points de vue que nous pouvons avoir sur cette thématique. Et ça, ça provient de débats que nous avons déjà eus, que ce soit au CPWG ou bien dans d'autres groupes sur les politiques consolidés du groupe de travail, sur les politiques consolidées ou bien l'OFBWG, ou bien les réunions générales de l'ALAC.

Donc cela ne vient pas de n'importe où, mais précisément d'une accumulation de travaux sur ces points et donc d'éléments de langage que nous pouvons trouver. Sur chacune de ces questions, il y a au moins un membre de l'ALAC ou de l'At-Large qui travaille. C'est la personne. C'est le point de communication. Parfois, c'est juste la personne qui dirige la discussion pour le groupe. Donc durant cette séance, on m'a dit que c'était moi et les personnes qui avaient été désignées, mais je n'ai pas coordonné avec qui que ce soit.

Donc, je vais poser la question à chaque fois que je passerai un de ces sujets. Voilà donc le PDP. Pour tout le monde, je ne vais pas expliquer le contexte du PDP. Moi j'aime bien. Et j'aime bien parler des détails et de tous ces termes que nous utilisons et de les expliquer à tous. Mais voilà, c'est le processus d'élaboration des politiques sur les IDN et sur donc les noms de domaine internationalisés.

Alors ici, qui avons-nous? Attendez. Satish, vous êtes là? Vous voulez nous parler de cela rapidement?

SATISH BABU :

En tout, tout d'abord, tout cela a été répété plusieurs fois. Je vais parler du numéro 2 et du numéro 3. Alors l'ALAC s'est mis d'accord sur certains mécanismes pour les utilisateurs finaux pour que ces utilisateurs finaux puissent découvrir ces IDN. Et cela posait parfois des conflits parce qu'on ne pouvait pas mettre en œuvre un mécanisme public.

Mais au bout du compte, on a convaincu le PDP de mettre en œuvre des mécanismes qui soient basés sur l'IANA et rajouter donc des mécanismes pour que les utilisateurs finaux puissent connaître l'ensemble au complet. Mais je ne vais pas rentrer dans les détails. À vous, Avri.

AVRI DORIA :

Merci. Est-ce que quelqu'un a une question? Est-ce que quelqu'un veut clarifier quelque chose? Ou est-ce que vous voulez plus d'explications avant que l'on passe au prochain sujet? En attendant, sur chacune de ces thématiques, lorsqu'il y a des sessions ou des réunions, il y a des rapports qui sont émis à la fin. Et donc, si vous faites partie d'une salle de séance, si vous participez, même si vous n'êtes pas la personne déléguée pour participer à cette séance, vous pouvez avoir accès à ce rapport de la session. Vous pouvez rajouter des choses si vous avez des questions, etc. Vous pouvez participer. À vous, Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Beaucoup de personnes dans cette salle sont nouveaux, donc. Il y a un bon mélange entre les questions d'acceptation universelle et les questions IDN. Satish, vous faisiez partie de ces travaux pour les deux thèmes. D'un côté pratique, lorsque nous allons passer à la prochaine série, nous allons essayer d'évangéliser cette disponibilité, cette flexibilité des IDN, des variantes surtout avec les IDN. Donc pour, disons, si nous allons vendre un produit qui est défectueux, si l'acceptation universelle n'a pas rattrapé son retard, si vous n'êtes pas à jour, eh bien, comment est-ce que l'on va faire au niveau du calendrier? Comment est-ce que ça va se passer pour les personnes pour la prochaine série, du moins?

SATISH BABU : Donc pour les nouveaux venus on devrait peut-être faire une mise à jour pour ce qui est de l'acceptation universelle et des IDN. Peut-être qu'on peut trouver dix minutes durant cette réunion et peut-être faire une petite mise à jour pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde.

JONATHAN ZUCK : Merci. Avri.

AVRI DORIA : Est-ce que quelqu'un d'autre a une question à ce sujet?

ABDULKARIM OLOYEDE : Je voulais juste faire un petit suivi après la question de Jonathan. Donc une fois le travail de l'EPDP terminé, je suis sûr que la phase de mise en œuvre va être rapide. Donc j'espère que, d'ici la prochaine série, que d'ici là, ces choses auront été améliorées.

AVRI DORIA : Merci. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'attendrai la fin de votre intervention pour prendre la parole. Merci.

AVRI DORIA : Quelqu'un d'autre?

HERVÉ SÈTONDJI HOUNZANDJI : Je vais parler en français.

PJONATHAN ZUCK : Puis donnez votre nom, s'il vous plaît.

HERVÉ SÈTONDJI HOUNZANDJI : Je m'appelle Hervé Sètondji Hounzandji. En fait, la question que je voulais poser, c'est au-delà de prendre 10 minutes dans la salle pour expliquer aux nouveaux venus la différence entre les IDN et l'acceptation universelle. Je pense que c'est plus au niveau même des ALS et des utilisateurs. Beaucoup de gens qui suivent ou pas ICANN ne savent pas la différence entre IDN et l'acceptation universelle. Je sais

que chaque année, il y a une journée de l'acceptation universelle, mais on ne parle pas beaucoup des IDN. Voilà, donc je voudrais que, en dehors de cette salle, qu'on puisse prévoir aussi des séances de sensibilisation au-delà des personnes qui sont dans la salle. Merci.

AVRI DORIA :

Nous espérons que les personnes dans cette salle comprennent un petit peu au moins le protocole, et au moins en ce qui est de la mise en œuvre, que les personnes aient des connaissances. Donc ce serait peut-être bon d'avoir une séance pour rassembler tous ces éléments. Et en fait, c'est similaire à la notion que vous avez sur les protocoles, sur les différents éléments, sur les tables d'IDN, c'est surtout les protocoles qui sont utilisés. Ensuite, il faut construire et développer un ensemble qui utilise ces éléments. Et c'est la différence entre la mise en œuvre et les politiques si vous voulez.

Mais je pense que c'est une bonne idée. Jonathan qui met en œuvre cette réunion et qui planifie les réunions peut être a plus de connaissance sur notre ordre du jour. Donc en attendant, alors les personnes qui comprennent vraiment ces thématiques, travaillent dans les détails et connaissent bien le sujet... Oui, attendez, il y a un autre sujet que nous aborderons plus tard. Bon alors, la personne qui avait levé la main, elle veut parler d'une autre thématique. Nous en parlerons tout à l'heure. Merci. Si vous voulez bien baisser la main pour l'instant.

Maintenant, nous allons passer au prochain sujet de conversation. Alors, la révision des fonctions de nommage de l'IANA est une de nos révisions régulières et l'At-Large soutient cette révision continue. Est-ce que nous avons quelqu'un qui fait partie de cette révision? Quelqu'un qui veut prendre la parole rapidement? Je ne vois pas cette personne. Alors, ce sont les mécanismes de responsabilité et de redevabilité qui sont mis en œuvre plusieurs fois. Ce sont des points critiques qui correspondent à la transition qu'a mis en œuvre l'ICANN il y a quelques années. Il s'agit des fonctions de l'IANA. Souvent, cette partie de l'IANA est une des parties les plus importantes de l'ICANN et elle est vue comme cela, surtout par les personnes qui sont en dehors de l'ICANN. Mais l'ICANN est le protecteur, le superviseur, le gardien de ces fonctions IANA.

Et un élément critique qui émanait de cette transition, c'est de voir si chaque deux ans ou autres que l'ICANN faisait bien son travail et que l'ICANN pouvait conserver cette position de leader pour surveiller ces fonctions de l'IANA. Et donc voilà, il s'agit de révision périodique pour voir si tout se passe bien. Jusqu'à présent, si j'ai bien compris, tout va bien, du moins à ce jour. Nous recevons des rapports. Ces révisions sont faites de façon régulière. Nous avons des rapports qui en ressortent régulièrement. Les groupes de travail nous expliquent ce qu'ils font et ce qui va bien.

SATISH BABU :

Durant l'ICANN80, j'ai participé à une session sur la révision IANA et j'ai trouvé que techniquement que c'était très technique et c'était très

difficile à comprendre pour la plupart des personnes. Donc il va nous falloir démystifier tout cela pour les nouveaux venus plus tard. Il faut essayer de comprendre comment les choses sont faites et donc il va nous falloir expliquer ça plus tard.

AVRI DORIA :

Merci. Oui, ça pourrait être une discussion très intéressante. Je fais partie d'un des groupes qui a travaillé sur cette transition. Donc il nous faut expliquer tout cela. Il y a très peu de personnes qui puissent comprendre, car c'est très technique. Mais il faut tout de même savoir que ce travail est très important et que ces fonctions sont importantes pour l'ICANN et pour l'infrastructure du réseau en général. Il faut que ces choses soient faites et qu'elles soient prises au sérieux, car au bout du compte, ICANN, c'est le cœur, la base de l'Internet. Il se passe plein de choses autour de ça. Il y a plein de mises en œuvre qui sont en cours, mais vraiment à la base, la surveillance de l'IANA, des fonctions de l'IANA, si cela échoue, on aura un sérieux problème.

Donc je pense que tous ces tutoriels que l'on met en œuvre et à chaque fois qu'on revient sur ces sujets, il serait bon d'avoir des explications. Mais peut-être qu'il va nous falloir faire une semaine de tutoriels ou alors on pourrait mettre peut-être des webinaires en ligne etc. Et peut-être j'avais pensé à cela, je vais faire un petit écart, mais c'est ce qu'on voit aussi, c'est qu'au CPWG (groupe de travail des politiques consolidées), c'est qu'on n'a pas toujours assez le temps de discuter de ces thématiques, de ces enjeux, de permettre aux gens de poser des questions, de rentrer dans les détails des réponses.

Alors c'est une des idées que j'ai eu dans le temps, c'est qu'on sait très bien qu'on a des discussions qui doivent suivre à chaque réunion on a des rapports, etc. Mais on devrait peut-être mettre en œuvre des réunions en dehors de cela pour pouvoir rentrer les détails de chaque sujet. Peut-être qu'on pourrait prendre un peu de temps pour parler des affaires courantes, mais ensuite, on pourrait peut-être prendre 45 minutes, une heure sur ce qu'est la thématique de l'IANA. Donc peut-être qu'on pourrait faire ça. Sinon, on va peut-être devoir mettre en œuvre ou mettre en œuvre un programme de tutoriels pour expliquer les choses.

Donc voilà une réunion à laquelle on devrait participer. Je vous suggère de le faire. Vous n'avez pas à être spécifiquement dans le monde technique pour y aller. Pour ceux d'entre nous qui ont commencé dans la tech ou qui pensent encore que nous sommes des TI, mais en fait, IANA, c'est un sujet très intéressant.

Passons à la prochaine question. Donc au prochain point de discussion. D'ailleurs, je n'ai pas demandé s'il y avait des questions ici autour de la table, mais personne n'a levé la main. Et si vous avez levé la main, j'en suis désolée. Donc nous allons parler maintenant de la prochaine série des nouveaux gTLD. Et là-dessus, il y a beaucoup de réunions cette semaine. Il y a beaucoup de points de discussion. Nous sommes dans cette phase de mise en œuvre. Nous sommes dans ce processus d'attente du prochain guide, manuel de candidatures. Nous parlons de

ce programme de soutien aux candidats, du soutien financier. Donc il y a beaucoup de travail en cours.

Je pense que Justine n'est pas là. D'ailleurs, elle est dans une de ces sessions en ce moment. Elle est dans cette séance SubPro IRT. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole sur cela autre que moi? Donc c'est un programme qui est sur un agenda assez serré. Donc il s'agit de la communauté qui travaille sur les sessions IRT. Okay, j'en ai déjà parlé. Donc il s'agit de l'équipe qui s'occupe de la mise en œuvre des révisions.

Nous avons des politiques et des politiques qui sont mises en œuvre par différentes personnes et maintenant, le personnel met cela en œuvre. Donc pour revenir un petit peu en arrière, lors de la dernière série, avant même qu'il y ait les IRT, avant qu'il y ait des équipes de révision de la mise en œuvre, des politiques ont été créées. Parce que la mise en œuvre ne ressemblait pas à la politique en fait. Donc il y avait une mauvaise interprétation de la politique en fait. Nous avons une mise en œuvre qui ne ressemblait pas à la politique. Et on s'est dit : Non, il y a un problème. Ce n'est pas ce que nous voulions faire.

Donc c'est pour cela qu'il y a eu la création de cette notion d'IRT, d'équipe de révision de la mise en œuvre où des personnes mettaient en œuvre la politique. On parlait de ces politiques. Qu'est-ce que cela signifie? Et je pense que ces IRT, c'est quelque chose pour la responsabilité qui est extrêmement important. C'est là où on prend des politiques ou une politique avec le modèle multipartite, nous prenons cette politique et nous la mettons en œuvre. Au niveau de la

production, au niveau de l'association, on s'assure que la politique est donc bien mise en œuvre.

Donc il y a une forte demande. Nous le pensons donc pour de nouveaux gTLD, mais il y a beaucoup à régler, beaucoup de problèmes qui se posent. Il y a beaucoup de personnes qui demandent le même nom de domaine par exemple, ou la même extension. Comment est-ce que l'on va gérer cela pour les nouveaux gTLD? Quels sont les engagements du secteur des entreprises qui vont demander : Oui, on veut avoir donc tel nom, tel nom, tel nom. On doit faire des contrats avec ces gTLD.

Mais lorsque ces engagements, on ne parle pas de contenu parce que vous savez que l'ICANN ne gère pas le contenu. Il y a beaucoup de débats pourtant sur le contenu. Certains pensent que nous effectuons beaucoup de points concernant le contenu, mais pas pour les gTLD. Non, l'ICANN ne se préoccupe pas du contenu. Donc, vous avez beaucoup de séances sur lesquelles il faudra faire des comptes rendus. Ce sont des séances extrêmement intéressantes et importantes. Et ça, c'est une manière de s'engager. Si vous voulez vous engager, allez à une séance et posez une question éventuellement. Engagez-vous dans la séance et effectuez un compte rendu.

Je pourrais parler de cette nouvelle série de gTLD pendant des années. Moi, j'étais président du groupe qui a travaillé sur les politiques de la première série de gTLD. Et donc, j'aimerais savoir s'il y a des questions spécifiques pour les personnes qui suivent cela. Est-ce qu'il y a des questions que vous voudriez rajouter?

[EDUARDO] :

Oui, moi j'ai participé à cela. Lorsque nous allons dans ces séances pour la mise en œuvre, pour ces équipes de mise en œuvre, comment est-ce que ça va être géré? Parce que c'est très complexe, cette mise en œuvre. Il y a beaucoup de forums, beaucoup d'informations, comment c'est fait pratiquement? Est-ce que c'est une personne? Est-ce que c'est un groupe qui s'occupe de la mise en œuvre?

AVRI DORIA :

Donc je ne suis pas sûre d'avoir bien compris. Mais, en fin de compte, la responsabilité c'est ceux qui ont bâti le programme, la politique. Il y a donc le livret de candidature et tout le monde va passer beaucoup de temps à le lire, à le consulter, avant d'investir des fonds importants pour demander un nouveau gTLD. Il y a les règles du jeu qui sont dans ce guide de candidature qui a été conçu.

Donc, à partir du moment où les IRT, les équipes de révision de la mise en œuvre, ont travaillé à tous ces paragraphes qui existent dans le guide de candidature. Et il y a en effet une équipe assez nombreuse qui travaille à cela. Il y a deux révisions de chaque partie. Il y a la révision initiale qu'on a déjà effectuée, où il y a eu beaucoup, beaucoup de commentaires. Et enfin, il y aura une seconde révision du guide de candidature pour les nouveaux gTLD.

Et ensuite, vous avez les dossiers de demande, vous avez des mécanismes d'appel, vous avez des mécanismes de responsabilité. Et il y a beaucoup de personnes et de personnel qui travaillent là-dessus. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Oui. Allez-y. Oui, Jonathan?

JONATHAN ZUCK :

Oui, ça c'est très lourd comme domaine pour notre communauté. Ça représente beaucoup de travail et je crois qu'il y a des éléments qui peuvent intéresser plus certains que d'autres. Il y en a qui ont très peu d'effet et d'impact sur la communauté At-Large. Vous avez donc la communauté des bureaux d'enregistrement, des registres et des opérateurs de registres où les gens sont assez d'accord.

Donc je crois qu'il faut essayer de pointer véritablement là où on a vraiment besoin de débattre, de s'investir, et les membres de notre communauté, ce sur quoi devraient-ils vraiment se concentrer, avec des positions des utilisateurs finaux?

AVRI DORIA :

Oui, je pense que ce qu'il y a à l'écran, c'est déjà quelque chose – les ensembles conflictuels. Donc ça, c'est quelque chose d'important lorsqu'il y a des conflits pour différentes chaînes, le soutien aux candidats. Les candidats ne doivent pas être désavantagés par ces ensembles conflictuels et donc At-Large tient beaucoup à cela. Vous avez également l'engagement des opérateurs de registre. At-Large, c'est véritablement le départ du DNS. Donc, quels sont les engagements essentiels des opérateurs de registre? Je pense que ça, c'est des points importants dans tous les intérêts que l'on peut avoir. Je pense que tout peut être intéressant, mais il y a des points, des faits qui sont plus spécifiques pour l'ALAC. Donc comment est-ce que vous pouvez protéger les noms de domaine? Comment est-ce que tout peut être bien

compris puisqu'il y a une demande qui semble forte pour de nouveaux gTLD? Par exemple, pour une entreprise, avoir de nouveaux gTLD, cela peut être très important.

Donc je parle trop et dites-moi où j'en suis au niveau de l'horaire parce que le temps s'écoule. Je croyais n'avoir rien à dire et puis maintenant je me retrouve avec beaucoup à vous présenter. Allez-y!

AMRITA CHOUDHURY :

Merci beaucoup. Donc pour rebondir là-dessus, à At-Large, nous allons avoir des séances sur la prochaine série. Ce n'est pas seulement At-Large, mais nous invitons tous les SO et les AC à venir nous rejoindre pour parler de ce nouveau gTLD et faire une séance de remue-méninges entre les différentes régions. Chaque région va avoir des problématiques différentes, chaque pays même est différent. Mais je pense qu'on peut collaborer plutôt que de travailler en silo.

Donc nous avons des objections aussi qui peuvent être présentées ensemble, mais je pense qu'on peut beaucoup collaborer entre les différents groupes.

AVRI DORIA :

Oui, c'est pour revenir sur ce que disait Jonathan. Allez aux réunions, écoutez, effectuez des comptes rendus. Donc, en ce qui concerne les IRT – les équipes de révision de la mise en œuvre, ce ne sont pas des silos. Vous avez les membres du personnel à côté, bien sûr, mais ce ne sont pas des silos. Et même s'il y a une division entre les personnes qui

ont été représentantes et les autres qui sont observateurs ou observatrices. Moi, j'ai été observatrice. À chaque fois, on ne m'a jamais dit en tant qu'observatrice vous n'avez pas le droit de prendre la parole ou d'exprimer vos points de vue. Vous pouvez toujours vous exprimer, c'est toujours possible.

Donc est-ce qu'il y a quelque chose d'autre là-dessus avant que j'avance? Et combien de temps il me reste? Je crois que j'avais 45 minutes en tout. Il me reste 15 minutes. D'accord. Très bien. Donc, passons au point suivant. Très bien.

Donc, vous pouvez toujours venir me parler des nouveaux gTLD. C'est vraiment quelque chose qui me passionne et j'y travaille depuis que je suis arrivée à l'ICANN en 2005. Donc nous allons passer à la diapo suivante s'il vous plaît.

Est-ce qu'il y a une diapo suivante? Ah voilà le RDRS, ça je connais moins ce service de demande d'enregistrement de données et donc de données d'enregistrement. Ah, le RDRS est un service de demande de données d'enregistrement. Donc ça c'est un des PDP, qui a été conçu à partir d'un système qui coûtait très cher, qui était très onéreux, et on s'est dit non, on ne sait pas comment ça marche, on ne sait pas si on veut investir des millions de dollars là-dedans. Est-ce que ça vaut la peine de s'investir là-dedans?

Donc ce qu'on a décidé, c'est de faire un système d'entrée des données et de voir, de mieux comprendre si ce mécanisme fonctionne, s'il est

utilisé par les personnes, à quel niveau. Est-ce que cela assure la confidentialité des données également? Donc on peut voir qu'il y a plusieurs séances sur les RDRS. Je crois que l'exactitude des données, qu'est-ce que cela veut dire? Ça, c'est important aussi pour l'ALAC.

Et donc il y a le service WHOIS qui existait. Donc c'est un protocole WHOIS qui n'existe plus. Le protocole donc n'est plus utilisé, mais le service reste plus ou moins en utilisation. Donc ça peut prêter à confusion. Mais c'est important donc de parler de ces problématiques WHOIS, RDAP, RDRS et ces problèmes de données d'enregistrement. Donc je ne connais même plus tous ces acronymes : RDAP, je ne sais même plus ce que c'est. Vous voyez, il y a tant d'acronymes qui sont parfois difficiles. C'est difficile de se souvenir de ces acronymes exactement. C'est un protocole d'accès. Oui. Le P, c'est pour Protocole. Ça, c'est absolument vrai. Donc il faut que je travaille vraiment très dur pour me rappeler de tous ces acronymes. Donc, vous avez ce protocole d'accès aux données d'enregistrement – RDAP.

Ah oui, donc, c'est important que j'utilise le micro. Donc, est-ce que quelqu'un veut intervenir à ce sujet? Jonathan?

JONATHAN ZUCK :

Oui, moi, je peux donner la parole à quelqu'un d'autre qui s'y connaît mieux que moi, mais il y a eu plusieurs conversations sur ces services. Il y a un problème au niveau des attentes de la communauté à partir de cette expérience. Certains pensent que le système RDRS, ça serait pour mesurer la demande pour un système centralisé, pour l'accès aux

données. C'est ce que pensait la communauté At-Large. Ce n'est pas véritablement un bon système pour l'anonymisation des données par exemple, pour toutes les réponses qui sont obtenues pour la participation ou une participation volontaire pour le moment au programme RDRS.

Donc, il y a des personnes qui ont arrêté d'utiliser le système RDRS et donc on essaie d'avoir un accès des plus efficaces aux données d'enregistrement. C'est pour cela qu'on a ces points que nous voulons indiquer. Il faut que ça soit remplacé par quelque chose qui soit efficace avec deux points supplémentaires : l'authentification et la participation obligatoire des parties contractantes. Donc ça, c'est quelque chose que l'on veut pousser. Donc ça, c'est des éléments et des points de communication que vous devez utiliser. Donc, c'était une expérience, mais pas une très bonne expérience. Ça ne faisait pas vraiment sens parce que ce n'était pas obligatoire. Il faut que ça soit une participation obligatoire au RDRS. Ça aurait été beaucoup plus intelligent et beaucoup plus utile.

AVRI DORIA :

Oui, il y a quelqu'un qui veut prendre la parole. Attendez. Hadia.

HADIA EL MINIAWI :

Merci. Donc en fait, tout ce que je voulais dire a été dit. Comme vous l'avez bien dit, le RDRS était une mini fonction pour le système d'accès qui avait été mis en œuvre pour l'EPDP des IDN pour les gTLD. Et donc la fonction principale, c'était un système standardisé pour avoir accès

ou pour avoir la divulgation. Et donc il devait remplacer le service WHOIS. En fait, nous n'avons pas de remplacement pour le service WHOIS. Nous n'avons pas de système avec lequel ces utilisateurs finaux peuvent envoyer des demandes pour ce qui est des renseignements liés à des domaines spécifiques.

Bien sûr, cette divulgation des données doit adhérer à toutes les lois et réglementations. Mais bien sûr, nous avons besoin d'un système pour ce faire. Et comme l'a dit Jonathan tout à l'heure, je dirais que ce RDRS a échoué en phase d'expérimentation. Donc ce n'est même pas une bonne expérience, une bonne expérimentation, ce n'est pas un système sur lequel on peut se baser pour prendre des décisions.

AVRI DORIA :

Merci. On vient de me rappeler de mentionner quelque chose. En fait, j'en ai déjà parlé, mais je n'ai peut-être pas été assez spécifique. Tous ces points que vous voyez sous chaque séance, ce sont des sujets qui nécessitent des rapports. Encore une fois, nous espérons que quelqu'un, une des personnes qui va travailler sur le suivi des RDRS ou peut-être sur le travail général va fournir un rapport des sessions. Mais je vous encourage, chacun d'entre vous, quand vous participez à ces réunions, écrivez vos questions, contribuez à ce rapport de séance. Et le plus vous allez faire cela, contribuez avec vos questions, avec vos enjeux, le plus nous aurons d'informations et nous pourrons mieux faire un suivi dans le temps.

Donc, comme je le dis sur chaque diapositive, à chaque fois que vous voyez quelque chose en bleu, vous voyez qu'il y a un chapitre-là, qui de toutes ces séances ont besoin de tenir... On a besoin de faire des rapports pour chacune de ces séances, et donc on va mettre en œuvre un système pour que tout le monde puisse contribuer. Alors, continuons, à moins qu'il y ait une autre question sur le RDRS, une question que j'ai ignorée.

Alors maintenant, nous allons parler des révisions des politiques de transfert du processus d'élaboration de la politique pour les transferts. Il y a une séance aujourd'hui par ce groupe de travail et je pense que ça va être durant la troisième séance de développement cet après-midi. Il y a, bien sûr, eu beaucoup de points spécifiques qui ont dû être rajoutés pour cela. Il y a donc cette politique de transfert. Il y a des PDP qui sont assez persistants. Il y a eu des PDP sur les politiques de transfert depuis le début. Quelqu'un veut rajouter quelque chose sur cela? Steiner, peut-être vous voulez prendre la parole? Vous connaissez très bien le sujet. Donc allez-y, Steiner, si vous voulez bien.

RENE STEINER :

Oui, je suis donc le représentant pour l'At-Large sur le PDP. Pour ce qui s'agit de cette séance, sachez que l'objectif est de mettre en œuvre une politique ou d'élaborer une politique qui soit saine, qui soit sécurisée, mais qui soit aussi compréhensible pour les personnes, pour les entités qui ont des noms de domaine générique et qui veulent passer ce domaine, transférer ce domaine d'un opérateur de registre à un autre.

Donc, nous avons discuté sur cela. Cela fait deux ans et demi que nous discutons de cela, dont je parlais tout à l'heure – excusez-moi – de bureau d'enregistrement à bureau d'enregistrement. Donc voilà, c'est une discussion qui est en cours depuis longtemps, et nous en sommes en fin de conversation. Donc, nous espérons pouvoir élaborer un rapport pour la GNSO.

Il y a deux éléments qui nous préoccupait. Donc les données des titulaires de noms de domaine devraient avoir la possibilité de discuter. Pour ce faire, s'il y a conflit, ils doivent passer par la voie juridique. Donc il faut essayer de trouver un mécanisme pour voir s'il y a des changements au niveau des données d'enregistrement. Donc voilà, nous sommes inquiets à propos de ces deux questions. Nous espérons pouvoir trouver des réponses et rajouter cela au document qui sera publié. Merci.

AVRI DORIA :

Y a-t-il des questions avant que nous passions à autre chose? Nous n'avons pas trop de temps. Je ne sais pas si vous allez pouvoir vous rendre à cette séance aujourd'hui, mais si vous y allez, vous allez pouvoir contribuer. Mais sachez que Steiner nous a fait des rapports très concis à chaque réunion. C'est un des meilleurs pour cela. Oui, il nous fait des rapports très concis. Merci. Et très régulièrement. C'est incroyable.

Alors maintenant, nous allons parler des processus d'élaboration de politiques pour ce qui est des diacritiques. Cela vient de commencer. Il

y a une réunion sur ce sujet mercredi. L'At-Large soutient l'initiation de ce processus d'élaboration de politiques sur les diacritiques. Satish, vous voulez prendre la parole sur ce sujet?

SATISH BABU :

Alors nous en sommes à la charte préliminaire pour cette politique. Nous avons eu une consultation publique. L'At-Large a soutenu cela, ce PDP. Donc le rapport final a incorporé tous les commentaires publics et ce rapport est donc publié maintenant. Personnellement, je ne pense pas que l'on devra réviser ce rapport, car c'est un processus de la GNSO standard. Ce qui est proposé, c'est que le Conseil va voter durant l'ICANN81 pour commencer le processus.

Nous n'avons pas encore d'équipe, mais nous allons vous fournir une mise à jour le 27, le 27 novembre, durant le CPWG, la réunion du CPWG. Nous n'aurons peut-être pas à étudier cela en détail, car il n'y a pas de provision pour cela. Mais lorsque ce rapport sera prêt, le processus va être lancé. Nous espérons que ce sera fait très bientôt. Nous espérons que durant l'ICANN81, ils vont prendre une décision formelle pour pouvoir commencer au début de décembre. Voilà donc. À vous la parole, Avri.

AVRI DORIA :

Nous allons passer au prochain point de discussion. Ah attendez! Il y a peut-être une question. Avant de passer à la prochaine partie de la présentation, vous avez une question, Jonathan?

JONATHAN ZUCK : Ne rentrons pas trop en détail sur ces points de discussion, car nous n'allons pas avoir assez de temps. Nous avons ces sujets à l'écran pour juste en parler rapidement. Eduardo, je ne voulais pas vous couper l'herbe sous le pied, mais il nous faut avancer.

AVRI DORIA : Nous ne voulons pas parler trop longtemps de ne pas parler trop longtemps en détail. Excusez-moi. Nous allons passer à la prochaine diapositive. Alors la révision holistique, l'examen holistique du projet pilote. Donc l'At-Large soutient ces programmes d'amélioration continue et donc cette révision holistique du projet pilote fait partie de ce programme. Est-ce que quelqu'un a quelque chose à dire? D'ailleurs, je ne sais pas si quelqu'un a vraiment quelque chose à dire sur le sujet. Il y a quelqu'un? Allez-y.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Nous n'avons pas de réunion sur ce sujet durant l'ICANN81. Mais ce que l'on a fait au début, on a comparé les CIP pour voir s'ils allaient pouvoir correspondre à tous les éléments de la révision du pilote, l'examen holistique du projet pilote. Nous avons préparé une présentation. D'ailleurs, nous avons des diapositives sur le sujet. Peut-être que nous pourrions faire cela durant notre dernière séance. Donc je peux partager cela avec vous pour voir ce que nous avons fait avec ce programme d'amélioration continue. Nous en sommes à la phase 1, la première phase. Nous allons vraiment rentrer plus dans les détails dans le processus CIP – le programme d'amélioration continue. Nous allons

entrer dans la phase de la révision du projet pilote la semaine prochaine. Donc, nous en sommes à cette phase de commencement. Le travail a été bien fait. On peut partager les infos.

Nous pouvons parler de ces enjeux durant une de nos réunions de l'ICANN81. En attendant, Eduardo a quelque chose à rajouter.

AVRI DORIA :

Alors en attendant, nous n'avons pas beaucoup de temps. Donc je devrais demander à savoir si Claire a quelque chose à dire puisque l'OFB est mentionné sur la diapositive. Il nous reste encore quatre transparents et, bien sûr, nous avons toute la semaine pour discuter de tout cela. Donc nous allons avancer. C'était juste pour vous donner une idée des sujets de conversation.

Alors nous avons le groupe de coordination communautaire du programme d'amélioration continue, le CIP-CCG. Je ne sais pas si quelqu'un veut en parler en particulier. Claire, vous voulez prendre la parole? Claire. Voilà.

CLAIRE CRAIG :

C'est un projet qui est en cours. Enfin, du moins, c'est un domaine sur lequel l'OFB travaille. Nous avons eu plusieurs réunions. Comme vous le voyez ici, il y a une réunion demain et une autre mercredi. Nous espérons que vous allez participer en tant qu'observateur ou observatrice.

AVRI DORIA : Il y a deux choses en bleu, vous voyez. Comme vous voyez à l'écran, ce sont deux séances qui vont mériter un rapport, s'il vous plaît. Prochaine diapo.

Alors, les priorités stratégiques et la planification opérationnelle. Oui, c'est un grand sujet annuel.

CLAIRE CRAIG : Non, il n'y a pas de séance là-dessus. Je voulais vous rappeler rapidement si vous voulez bien participer à la séance OFB demain matin à 9 h, heure locale. Nous allons donc avoir une réunion pour l'équipe de planification et nous allons discuter des initiatives qui vont être mises en œuvre.

AVRI DORIA : Hadia, vous voulez prendre la parole?

HADIA EL MINIAMI : Désolée de revenir sur le sujet du CIP – le programme d'amélioration continue. Je peux vous dire que durant la séance de coordination des RALO, les RALO vont en discuter brièvement. Donc ils vont faire une présentation de leur document de programme d'amélioration continue.

-
- AVRI DORIA : Je vois que Sébastien levait la main. Il nous reste une diapositive. Donc on va montrer cette dernière diapositive et ensuite, on repassera à la question de Sébastien. On va parler du forum sur la gouvernance de l'Internet 2024. Est-ce que quelqu'un veut rajouter quelque chose sur ce sujet? Non. Personne. Judith? Non. Ça va avoir lieu. Ça va être douloureux.
- JUDITH HELLERSTEIN : Alors l'IGF, donc le FGI va avoir lieu à Riyad. Il y aura beaucoup de réunions intéressantes durant ce forum. Nous avons le réseau sur les politiques de l'accès. Nous allons avoir du travail aussi sur l'intelligence artificielle. Nous allons avoir toutes sortes de sessions, certaines de ces sessions dans lesquelles la communauté va travailler sur le Pacte mondial numérique. Il y a beaucoup de séances qui vont avoir lieu. N'hésitez pas à me poser des questions. Je vais y être et je vais être représentante en tant que coprésidente du groupe pour un autre groupe.
- AVRI DORIA : Alors une autre diapositive. Alors si vous voulez vraiment participer à une réunion où l'on va discuter des sujets brûlants, c'est l'endroit où il faut être. Et donc j'ai exprimé mon point de vue, bien sûr, de toute façon. Donc, est-ce qu'il y avait une autre diapo? Donc après je vais passer la parole à Sébastien. Et puis, on a presque terminé parce que le temps imparti s'est écoulé. Sébastien, allez-y.
- SÉBASTIEN BACHOLLET : En français. Sébastien Bachollet. Comme vous le savez, je n'ai rien à dire sur la revue de pilote holistique. Je n'ai rien à dire sur le programme

d'amélioration continue. Mais si nous ne décidons pas d'un lieu où il peut y avoir une discussion collective et je dis bien collective, de l'ensemble des parties d'At-Large, nous allons à une grosse difficulté dans ces deux groupes. Voilà, si vous voulez avoir mon avis sur tout ça, je suis prêt à vous le donner, mais nous n'avons pas le temps ici. Juste pour vous dire que je suis très content quand les gens m'expliquent ce que j'ai participé à écrire, sinon écrit dans la revue Accountability et Transparency numéro 3, c'est toujours très drôle. Ils ne racontent pas la même histoire. C'est une des difficultés de notre organisation. Excusez-moi de vous avoir parlé français. Merci.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup. Oui, absolument. On doit avoir ce débat ensemble. Donc il y a une dernière diapo. Ah oui, oui, c'est ça. WSIS, Société de l'information 20 ans après, donc le Sommet mondial sur la société de l'information. Je ne sais pas si Claire veut dire quelque chose à ce sujet.

CLAIRE CRAIG :

Oui, pour information, vous avez toutes les informations sur la diapo, vous avez des liens qui vont vous donner encore plus d'informations. Il ne va pas y avoir de séance à l'ICANN81, mais vous pouvez nous suivre à l'OFBWG.

AVRI DORIA :

Très bien. Donc oui, soyez prêts à regarder cela parce qu'on va en parler vraiment beaucoup l'année prochaine, à tous les niveaux. Donc, est-ce qu'on avait une diapo sur les comptes rendus? Voilà, c'est à l'écran. Ah,

voilà. Voilà donc les comptes rendus sur les séances. Voilà, c'est cela. Donc ce qui s'est passé à la séance, qu'est-ce qu'on peut retenir des résultats de la séance? Spécifiquement, les mesures que l'on peut prendre au niveau de l'At-Large à partir de cette séance. Donc on en parlera jeudi prochain de ces comptes rendus. Et il faut faire ces comptes rendus, c'est très important.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci. Moi, j'aimerais soutenir ce que Sébastien a dit sur la coordination qui est nécessaire entre tous les RALO et l'ALAC sur le CIP, le programme CIP d'amélioration continue. Parce que moi je fais partie de ce groupe avec une autre unité constitutive, mais je ne vois pas d'opinions communes qui sont si importantes pour le CIP. Donc c'est très important ce qui a été dit par Sébastien.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup. Amrita, dernier mot. On est vraiment en retard.

AMRITA CHOUDHURY :

Oui Tijani, pour vous répondre, comme l'a dit Hadia également, nous avons une séance de coordination avec les RALO demain. Comment les RALO avec l'ALAC peuvent mieux se coordonner? Et C'est tous les RALO et l'ALAC.

AVRI DORIA :

Donc oui, rapidement.

JOANNA KULESZA : Donc oui, pour le sommet sur la société de l'information et sur l'utilisation malveillante du DNS. Nous sommes donc à travailler là-dessus.

AVRI DORIA : Donc merci beaucoup. Désolée d'avoir dépassé le temps, j'ai trop parlé pendant trop longtemps. Je vais maintenant redonner la parole à Gisella.

GISELLA GRUBER : Oui, merci beaucoup, Gisella. Donc 30 secondes parce que nous sommes en retard. Je vais donc changer un petit peu mon ordre. Mais soyez à l'heure pour nos séances, c'est très important. Je sais qu'il y a beaucoup de réseautage qui se fait à l'hôtel. On est presque tous au même hôtel. Pour bien respecter le calendrier très serré des interprètes et des techniciens, c'est très important de commencer et de terminer à l'heure, parce que cela a un impact sur les interprètes et sur les techniciens pour leur temps de repos entre les séances. Ils sont dans ces petites cabines toute la semaine, donc c'est très intense avec tous ces accents, ces accents parfois prononcés rapidement. Donc merci de commencer et de terminer à l'heure.

Pour revenir sur certains points, on a des courriels qui sont envoyés dans l'après-midi chaque jour. C'est notre courriel quotidien avec des informations qui vous sont diffusées. Donc informez-vous. J'y mets des informations importantes et utiles. On note l'assiduité pour toutes les

séances. Donc, si vous êtes à une autre séance, envoyez au personnel un courriel pour nous dire que vous êtes excusé, que vous demandez d'être excusé pour ces séances.

Demain à 9 h 05, nous allons avoir une minute de silence puisque nous commémorons Mustafa Kemal Atatürk. Le fondateur de la République de Turquie est mort il y a de cela 79 ans et nous allons avoir une minute de silence que nous allons observer demain à 9 h 05. Je vous donnerai plus d'informations là-dessus. Merci beaucoup et nous allons avoir à 13 h 15 la séance pour le développement et la formation At-Large. Donc bon appétit! Et on se retrouve tout à l'heure.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]